

*Bien vivre  
à*

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

# *Cagny*



## **Votre nouveau Conseil Municipal :**

**Alain Spriet, Benoît Durand, Martine Rousselle, Jacques Wattebled, Alain Molliens,  
Jérôme Many, Jean-Pierre Vatin, Philippe Choque, David Labelle,  
Cathy Blanquet, Guislaine Le Traou, Isabelle Bécue, Margot Robit,  
Virginie Conte, Catherine Vanhersecke**

N° 1 - Juillet 2014



## 2 > Edito du Maire

## 3 > ACTU

Compte rendu des réunions de Conseil Municipal des 4 avril 2014, 9 avril 2014, 29 avril 2014 et 20 juin 2014

## 5 > DOSSIERS

Le budget 2014  
La réunion publique du 16 avril  
Le nouveau comité des fêtes  
Rencontre avec les employés municipaux

## 8 > REUNIONS

Réunion travaux rue Henri Barbusse  
Réunion sécurité

## 10 > HOMMAGES

Commémoration du 8 mai 1945  
Hommage au Lieutenant Marcel Martin  
Hommage à Jacques Boucher

## 12 > CULTURE

Manifestations à la bibliothèque  
Les Cagnysiens ont du talent...

## 14 > MANIFESTATIONS, FESTIVITÉS

Les oeufs de Pâques  
Le challenge Sébastien Loy  
Un après-midi footballistique  
ES Cagny : Tour de la Somme  
La réderie de Printemps  
La randonnée thématique  
La kermesse de l'EHPAD

## 17 > VIE SCOLAIRE

On change de rythme !  
La kermesse de l'école du 14 Juin

## 18 > LA PAROLE À L'OPPOSITION DROIT DE RÉPONSE DE M. LE MAIRE

## 19 > VIE MUNICIPALE

Etat civil - Agenda  
Cagny pratique

Directeur de la publication : Alain Molliens  
Rédaction, photos et illustrations : Service Communication  
Martine Rousselle (Alain Spriet, Guislaine Le Traou, Isabelle Bécue, Jacques Wattebled, Cathy Blanquet, Jérôme Mary)  
Régie publicitaire : ICM Médias - Distribué par la Mairie  
Imprimé par ICM Médias à 750 exemplaires

# Les élections municipales

de mars 2014

### Résultat du 1<sup>er</sup> tour

Alain Molliens	: 382 voix 49,16%
Christian Bacquet	: 214 voix 27,54%
David Labelle	: 181 voix 23,29%
Nombre d'inscrits	: 1092
Nombre de votants	: 800
Taux de participation	: 73,26%
Blancs ou nuls	2,11%

### Résultat du 2<sup>ème</sup> tour

Alain Molliens	: 420 voix 53,23%
Christian Bacquet	: 210 voix 26,61%
David Labelle	: 159 voix 20,15%
Nombre d'inscrits	: 1092
Nombre de votants	: 797
Taux de participation	: 72,99%
Blancs ou nuls	1,00%

**La liste «Bien vivre à Cagny» Alain Molliens : 12 sièges attribués.**

**La liste «Agissons ensemble pour Cagny» Christian Bacquet : 2 sièges attribués (Christian Bacquet et Virginie Conte).**

**La liste «Agir pour Cagny» David Labelle : 1 siège attribué : David Labelle.**

Christian Bacquet a présenté sa démission et a été remplacé par Jean-Pierre Vatin.



## Edito du Maire

Je tiens tout d'abord à remercier l'ensemble des électeurs qui nous ont accordé leur confiance lors du dernier scrutin municipal.

Une nouvelle équipe, une nouvelle dynamique se met en place pour travailler pour l'ensemble des Cagnysiens.

Pour la première fois, des élus des listes minoritaires sont présents au sein du Conseil Municipal, et c'est pour cette raison que vous trouverez sur votre bulletin municipal un espace d'expression réservé aux listes d'opposition.

Je souhaiterais que notre magazine municipal reste un magazine d'informations dénué d'esprit polémique, c'est pourquoi les élus de la liste « Bien vivre à Cagny » n'auront pas d'espace dédié.

Néanmoins et c'est malheureusement le cas pour ce premier bulletin d'informations, même si j'accepte bien sûr la contradiction et le débat d'idées, je ne peux tolérer qu'un élu de la liste « agissons ensemble pour Cagny » profite de cet espace d'expression que nous lui offrons pour travestir la réalité et tenir des propos fallacieux.

C'est pourquoi je répondrai à chaque fois que cela sera nécessaire, tout en déplorant de passer du temps et de dépenser de l'énergie sur de tels sujets, alors qu'il y a tant de choses à faire.

La nouvelle équipe municipale s'est bien sûr mise au travail sans tarder dès le lendemain des élections.

Les sujets sont nombreux et pour certains très urgents :

- le budget prévisionnel préparé en commission finances et approuvé au Conseil Municipal du 29 avril dernier,
- les activités périscolaires que nous devons impérativement présenter et faire valider par l'Education Nationale avant la prochaine rentrée,
- la mobilisation des élus et de l'équipe enseignante afin d'éviter une fermeture de classe à la rentrée prochaine,
- les travaux sur la 3<sup>ème</sup> tranche de la rue Henri Barbusse, travaux importants et attendus depuis plusieurs années, et les travaux de rénovation de la 1<sup>ère</sup> tranche entre la place Jean Jaurès et la rue de la Garenne,
- un audit des bâtiments communaux et un recensement de toutes les pistes d'économie,
- la mise en place de nos référents quartiers,
- enfin notre réflexion sur la sécurité afin de tout mettre en œuvre pour éviter de subir la vague de cambriolages telle que nous l'avons connue l'année dernière.

Voilà nos sujets d'actualité que vous trouverez détaillés dans votre magazine d'informations municipales, nouvelle formule, qui je l'espère vous satisfera.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Bien à vous  
Alain Molliens

## Extrait de la séance du Conseil Municipal du 4 avril 2014

### 1 - Election du Maire

est proclamé Maire, à la majorité absolue: Alain MOLLIENS (12 voix pour, 3 nuls)

### 2 - Définition du nombre de postes d'adjoints

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal vote pour 3 postes d'adjoints. (14 voix pour, 1 contre)

### 3 - Election des adjoints

1<sup>er</sup> adjoint : Alain Spriet, 2<sup>ème</sup> adjoint : Martine Rousselle, 3<sup>ème</sup> adjoint : Benoît Durand. (13 voix pour, 2 nuls)

### 4 - Délégation du Conseil Municipal

Délégation est donnée à Monsieur le Maire afin d'exécuter les décisions prises en assemblée. (14 voix pour, 1 abstention)

### 5 - Indemnités des élus

Le taux de l'indemnité mensuelle du Maire et des adjoints est fixé pour le Maire à 41 % de l'indice 1015 et pour les adjoints à 16.5 % de l'indice 1015. (14 voix pour, 1 abstention)

### 6 - Désignation des délégués au sein des organismes de coopération intercommunale

#### Pour la Fédération Départementale d'Energie, secteur Sud Amiens

1<sup>er</sup> délégué : Alain Molliens, 2<sup>ème</sup> délégué : Jacques Wattebled, 1<sup>er</sup> suppléant : Philippe Choque, 2<sup>ème</sup> suppléant : Jérôme Many. (12 voix pour, 3 contre)

#### Pour le SIVOM de Boves

1<sup>er</sup> délégué : Martine Rousselle, 2<sup>ème</sup> délégué : Guislaine Le Traou, 1<sup>er</sup> suppléant : Cathy Blanquet. (12 voix pour, 3 contre)

(Intervention en séance de M. Jean-Pierre Vatin)

## Extrait de la séance du Conseil Municipal du 9 avril 2014

### 1 - Régie publicitaire

Signature d'un contrat entre la commune et une imprimerie permettant une impression gratuite du bulletin municipal.

Cette édition gratuite serait compensée par l'insertion d'encarts publicitaires dans le bulletin. (14 voix pour, 1 abstention)

### 2 - Mandat pour signature

Dans le cadre d'un projet d'aménagement par acquisition de terrains bordant la rue Latapie (délibération du 12/10/2010) et la volonté de la commune à aménager la rive nord de cette même rue en mandatant Monsieur le Maire pour négocier toutes acquisitions de parcelle à vendre dans cette zone (délibération du 25/09/2012), le Conseil Municipal mandate Monsieur le Maire pour la signature de l'achat du terrain AB 9, d'une contenance de 847 m<sup>2</sup>, moyennant la somme de 20 euros le m<sup>2</sup> soit 16 940 euros. (15 voix pour)

### 3 - Délégation de signatures

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire, (vu l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, et considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale), donne à Monsieur le Maire l'ensemble des délégations prévues par l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales.

En cas d'absence ou d'empêchement, Alain Spriet, Martine Rousselle, Benoît Durand seront chargés de suppléer le Maire.

En cas d'empêchement, le Maire pourra, en application de l'article L2122-18 du code général des collectivités

territoriales, subdéléguer la signature d'une décision unique ou occasionnelle à un conseiller municipal. (14 voix pour, 1 contre)

### 4 - Délégation spéciale

Délégation spéciale est donnée à Jacques Wattebled pour, en soutien de Monsieur le Maire, s'occuper en particulier de l'encadrement des services techniques. (14 voix pour, 1 abstention)

### 5 - Conseil d'administration du CCAS

Sur proposition sont désignés membres du CCAS :

Alain Spriet, Martine Rousselle, Guislaine Le Traou, Isabelle Bécue pour les membres élus,

Raymond Decrombecque, Marc-Etienne Meyer, Marie-Hélène Reverdy, Sabine Maugrenier, Elvire Segart, Bruno Vasseur, Guy Portebled et Gilles Pascoli pour les membres extérieurs, étant entendu que cette liste devra être affinée après interrogation des volontaires. (15 voix pour)

### 6 - Dossier contentieux en cours

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal diverses autorisations dans le cadre de l'affaire opposant la commune de Cagny à un administré.

(15 voix pour)

	Culture, Vie scolaire	Finances stratégie, bâtiments	Employés communaux	Communication	Jeunesse Sports, Fleurs cimetière	CCAS	Sécurité	EHPAD Papillons blancs
<b>Alain Molliens</b>	REF	X	REF	X	X	PRES	REF	
<b>Alain Spriet</b>	X	REF	X	X	X	X	X	
<b>Martine Rousselle</b>	X	X	X	REF		X		X
<b>Benoît Durand</b>	X	X	X		REF		X	
<b>Guislaine Le Traou</b>				X		X		X
<b>Isabelle Bécue</b>		X		X		X		X
<b>Jacques Wattebled</b>		X	X	X	X		X	X
<b>Catherine Vanhersecke</b>		X			X			X
<b>Philippe Choque</b>		X	X		X		X	
<b>Cathy Blanquet</b>		X		X	X			X
<b>Jérôme Many</b>		X	X	X			X	
<b>Margot Robit</b>	X	X			X			
<b>Virginie Conte</b>	X				X			
<b>Jean-Pierre Vatin</b>	X	X						
<b>David Labelle</b>	X	X	X				X	

PRES : Président - REF : Référent

## Extrait de la séance du Conseil Municipal du 29 avril 2014

### 1 - Compte administratif 2013

Le Conseil Municipal adopte le compte administratif de l'exercice 2013 arrêté comme suit :

section de fonctionnement : excédent de 135 704.31 euros

section d'investissement : excédent de 127 017.18 euros.

### 2 - Compte de gestion 2013

Le Conseil Municipal adopte le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2013 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

### 3 - Affectation du résultat – reprise excédent 2013

Total affecté 135 704.31 euros.

### 4 - Taux d'imposition 2014

Conformément aux engagements pris lors des élections municipales, le Conseil Municipal fixe les taux

d'imposition qui restent inchangés : - taxe d'habitation 11.46 % - taxe foncière sur les propriétés bâties 19.99% - taxe foncière sur les propriétés non bâties 47.63 %.

### 5 - Budget primitif 2014

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif de l'exercice 2014, arrêté comme suit :

section d'investissement équilibrée à 261 647 euros

section de fonctionnement équilibrée à 810 570 euros.

### 6 - Convention commune de Cagny / Préfecture pour la transmission d'actes

Mandat est donné à Monsieur le Maire pour signature de la convention entre la commune et Monsieur le Préfet de région pour la transmission des actes soumis au contrôle de légalité.

### 7 - Désignation du correspondant à la défense

A la demande de la Délégation Militaire Départementale de la Somme et sur proposition de Monsieur le Maire, Alain Spriet, 1<sup>er</sup> adjoint, est désigné correspondant à la défense.

### 8 - Représentation de la commune devant les tribunaux

Mandat est donné à Monsieur le Maire pour ester en justice.

### 9 - Demande de remboursement d'arrhes

Annulation d'une location de la salle des fêtes des 13 et 14 septembre prochains et sollicitation du remboursement des 100 euros d'arrhes.

**Tous les points ont été adoptés par 15 voix sur 15 sauf le point 5 (13 voix pour, 1 contre (Jean-Pierre Vatin), 1 abstention (David Labelle).**

(Intervention en séance de M. Jean-Pierre Vatin)

## Extrait de la séance du Conseil Municipal du 20 juin 2014

### 1 - Elections sénatoriales : désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux.

Candidats pour la liste Cagny : Alain Spriet, Catherine Vanhersecke et David Labelle en qualité de délégués titulaires, Margot Robit, Benoît Durand et Virginie Conte en qualité de délégués suppléants - Candidat(s) pour la liste Cagny alternative : Jean -Pierre Vatin

Chaque conseiller ayant remis son bulletin dans l'urne, il est procédé au dépouillement.

Ont obtenu : 14 voix : Alain Spriet, Catherine Vanhersecke, David Labelle, Margot Robit , Benoît Durand, Virginie Conte - 1 voix : Jean-Pierre Vatin

sont proclamés élus délégués titulaires : Alain Spriet, Catherine Vanhersecke, David Labelle,

sont proclamés élus délégués suppléants : Margot Robit, Benoît Durand, Virginie Conte.

### 2 - compteurs gaz communicants : convention pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télé-relève entre la commune et GRDF.

La société GRDF souhaite développer le relevé à distance des compteurs gaz. Ce procédé présente une plus grande fiabilité de comptage, l'augmentation de la fréquence des relevés pour une meilleure maîtrise des consommations.

GRDF sollicite la commune pour qu'elle mette à sa disposition 3 emplacements situés à environ 20 mètres de hauteur, permettant l'installation des équipements techniques nécessaires. Le Conseil Municipal mandate Monsieur le Maire pour la signature de la convention.

### 3 - Convention avec la fourrière

Afin d'obtenir l'enlèvement des véhicules abandonnés sur le territoire de la commune, il est possible d'utiliser les services de la fourrière automobile d'Amiens. Un mandat est nécessaire pour la signature de la convention. Monsieur le Maire est mandaté pour signer les pièces afférentes à ce dossier.

### 4 - Réforme des rythmes scolaires

Dans le cadre des activités périscolaires, il convient de créer trois postes d'adjoints d'animation et de charger le centre de gestion de la Somme de procéder à la publication des déclarations de vacances d'emploi. Ces postes seront ouverts à raison de

3 heures hebdomadaires durant les périodes scolaires.

### 5- Formation professionnelle

Deux agents de la commune vont être sollicités en qualité d'accompagnateur des activités périscolaires ; à cet effet, le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, est amené à accepter la prise en charge de ces deux formations pour un montant de 1 600 €.

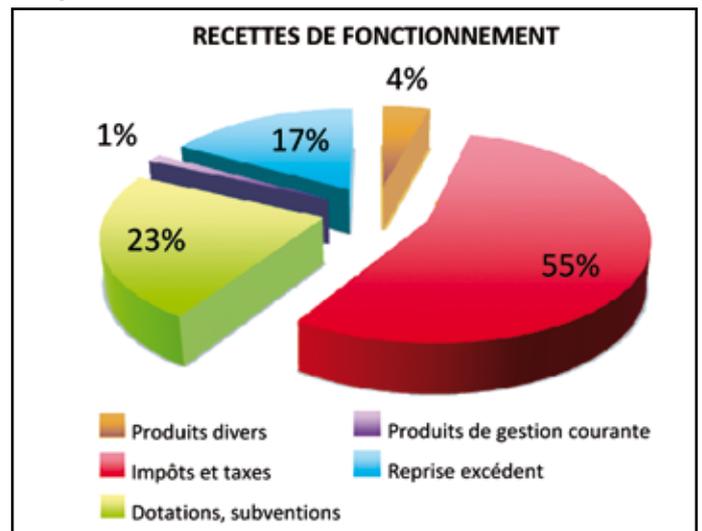
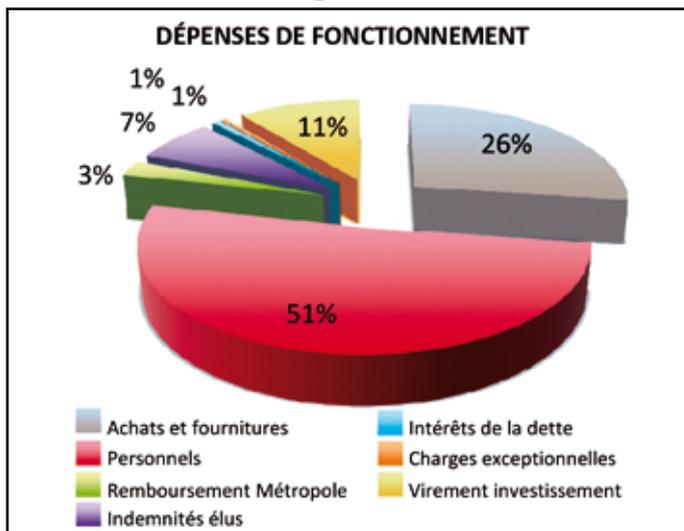
### 6 - Indemnités du Maire

Les deux rémunérations (municipale et métropolitaine) de Monsieur le Maire dépassent le seuil de déclenchement de l'exigibilité des charges sociales. Afin de ne pas alourdir le budget communal, il est proposé de baisser l'indemnité versée par la commune, pour voir ainsi les rémunérations cumulées réduites à 35% de l'indice 1015. (effet au 1<sup>er</sup> juillet 2014).

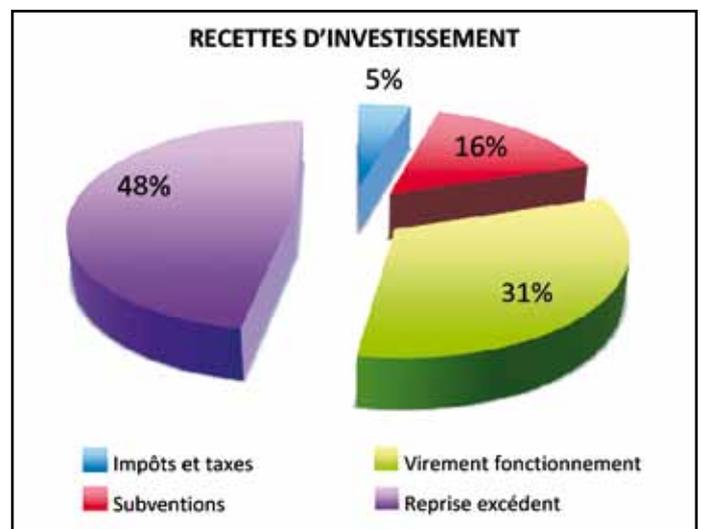
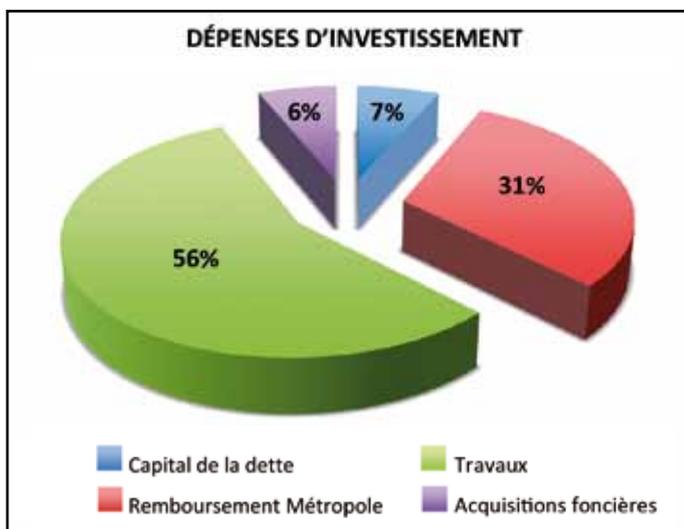
Ce choix conforte la diminution des dépenses de fonctionnement et est dans la ligne des engagements prioritaires pour 2014 «suivre et gérer rigoureusement les dépenses de fonctionnement».

Tous les points ont été adoptés par 15 voix sur 15.

## Un budget 2014 sérieux, serré mais serein



Les dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à hauteur de 810 570 €



Les dépenses et recettes d'investissement sont équilibrées à hauteur de 261 647 €

Le budget présenté après avis de la commission des finances réunie le 24 avril est un budget prévisionnel. C'est donc une estimation des dépenses par rapport aux recettes annoncées par les services de l'Etat. Il reprend une évaluation prudente des recettes 2014.

Malgré les réserves de principe évoquées au Conseil Municipal par une partie de « l'opposition », et en l'absence de toute contre proposition de la part de celle-ci, il n'était pas raisonnable ni responsable d'attendre plus longtemps pour faire voter le 29 avril ce budget 2014 qui reste donc un budget prévisionnel.

Nous faisons face au désengagement de l'Etat et nous assumons les décisions d'investissements votées précédemment, le déficit évoqué par une partie de « l'opposition » est purement conjoncturel. C'est le résultat de la gestion précédente.

La présentation de ce budget prévisionnel 2014 ne déroge donc pas à la méthode utilisée précédemment par l'équipe municipale 2008-2014.

Nous avons pris conscience des limites financières de notre action. Nous travaillons tous ensemble à faire des économies de fonctionnement pour ne pas limiter notre capacité d'investissement pour les années à venir.

### Fonctionnement :

Nous devons faire face en 2014 à de nouvelles charges telles que les activités périscolaires.

La réduction du nombre d'adjoints de 4 à 3 donnera son plein effet en 2015.

### Investissement :

Nous soldons les travaux de la rue de Beauvoir pour un montant de 48 000 €. Les travaux de la rue Henri Barbusse pèseront sur 2014 pour 80 000 € et sur 2015 pour 70 000 €.

Alain Spriet - 1<sup>er</sup> adjoint - Finances

## RÉUNION PUBLIQUE DU 16 AVRIL 2014



Les Cagnysiens étaient nombreux, le 16 avril dernier, à répondre à l'invitation des élus.

En préambule, Alain Molliens est revenu quelques instants sur la campagne municipale et a remercié vivement les Cagnysiens pour leur civisme et le taux élevé de participation lors du scrutin. Il a d'autre part insisté sur l'homogénéité et la complémentarité du nouveau Conseil Municipal qui se veut représentatif de l'ensemble de la population de Cagny.

Chaque membre a pris la parole pour se présenter et détailler ses nouvelles fonctions.

Enfin, Isabelle Bécue, nouvelle présidente du comité des fêtes, a précisé les actions qui seront dans la continuité du comité précédent.

Le cocktail offert par les élus a été très apprécié par l'assistance.

## LA RÉGIE PUBLICITAIRE

Notre bulletin municipal représente 750 exemplaires. Diffusé gratuitement, quatre fois par an, l'impression était effectuée jusqu'à présent par les services de la mairie.

Par souci d'économie et afin de bénéficier d'une qualité de présentation graphique attractive, le Conseil Municipal a décidé d'établir un contrat de régie publicitaire pour un an renouvelable avec la société ICM Média d'Amiens.

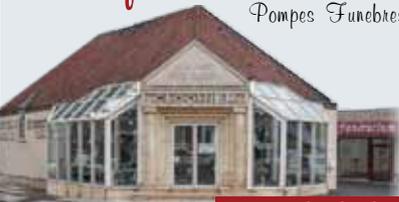
Votre bulletin municipal comportera des espaces réservés à des encarts publicitaires.

En contrepartie, la mise en page et la publication seront entièrement financées par l'imprimeur.

 <b>AREAS</b> assurances	 <b>SANTÉ</b> Choisir une complémentaire santé qui vous rembourse efficacement.	 <b>PRÉVOYANCE</b> Protéger vos proches en cas de coup dur en sécurisant leur avenir.
<b>Christophe de Bonnières</b> Agent Général 109, rue Delpech - 80000 Amiens Tél : 03 22 89 68 69 c.debonnieres@areas-agence.fr	 <b>PROTECTION FAMILIALE</b> Vous garantir en cas d'accident de la vie.	 <b>SCOLAIRE</b> Protéger vos enfants dans toutes leurs activités.

n° Orhis : 07 031 864

**Cloquier-Devooght-Ozenne**  
Pompes Funèbres - Marbrerie



199, rue de Cagny  
80090 AMIENS  
**Tél. 03 22 49 67 67**  
pfcloquier@gmail.com  
[www.marbrerie-cloquier-devooght-ozenne-amiens.fr](http://www.marbrerie-cloquier-devooght-ozenne-amiens.fr)

## LE NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES

Le Conseil Municipal a élu le 9 avril 2014 le nouveau bureau du comité des fêtes ainsi constitué :

Présidente : **Isabelle Bécue**

Vice-Président : **Benoît Durand**

Trésorière : **Virginie Conte**

Trésorier adjoint : **Jérôme Many**

Secrétaire : **Cathy Blanquet**

Secrétaire adjointe : **Guislain Le Traou**

Les membres du Conseil Municipal sont des membres de droit. L'ensemble des candidats des deux autres listes a été invité par courrier à rejoindre notre comité afin de participer à l'animation de la commune. Nous avons donc accueilli avec plaisir Viviane et Gilles Pascoli, Michèle Maigrot, Patrice Goubert, Alexandre Boutté, Claire Khaldi, Bruno Godin que nous remercions.

Nous rappelons à l'ensemble des Cagnysiens qu'ils peuvent bien sûr nous rejoindre et que chaque volontaire sera le bienvenu. Nous ont déjà rejoints Boris Choque, Olivia et Jean-Pascal Compagnon, Jocelyne et Didier Cotrel, Annick et Raymond Decrombecque, Nicole Derumaux, Serge Duprot, Arnaud Herny, Marie-Claude Jegouic, Hugues Ketterle, Françoise Lefèvre, Marc-Etienne Meyer, Benoît Reverdy et Sylviane Robit que nous remercions également.



## LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Monsieur Alain Molliens, accompagné de Benoît Durand et Jacques Wattebled, a souhaité rencontrer l'ensemble des employés communaux, pour se présenter et partager sa vision du service communal.

De gauche à droite :

**Benoît Durand, Jacques Wattebled, Alain Molliens, Jacques Lalo, Ludovic Tavernier, Caroline Dupont, Serge Beauvisage, Isabelle Hovette, Jean-François Gilbert, Stéphanie Even, Claudine Ledant, Aurore Levert-Fadel, Sarah Boucher.**

*Les Artisans du Pain*



Les Halles du Beffroi  
Centre Ville  
Place Maurice Vast  
80000 AMIENS  
Tél. : 03 22 91 12 82

Rollin  
C.Gial Pierre Rollin  
80090 AMIENS  
Tél. : 03 22 46 36 98

Cagny  
5, Place Jean Jaurès  
80300 CAGNY  
Tél. : 03 22 46 49 85

LOCATION DE MATÉRIEL TP - ASSAINISSEMENT  
DÉMOLITION - TERRASSEMENT - DÉSAMIANTAGE

**SDC de COLNET**

à vos côtés depuis 25 ans  
Chemin du Grand Riez - ZA - 80330 CAGNY

**03 22 46 64 64**

[www.sdcdocolnet.com](http://www.sdcdocolnet.com) / [sdcdocolnet@wanadoo.fr](mailto:sdcdocolnet@wanadoo.fr)

## DE JUIN À OCTOBRE, LA RUE HENRI-BARBUSSE SE FAIT BELLE



prime : continuité avec les travaux déjà réalisés, réduction de la voie, plantation d'arbres et création de stationnement. Au passage, des arrêts de bus sont mis aux normes, les réseaux aériens supprimés et un nouvel éclairage installé. Tout cela représente des contraintes. Mais, comme le souligne un riverain, « au moins, c'est pendant les vacances. » D'autres

habitants évoquent cette déviation estivale, s'inquiétant de ne pouvoir rentrer chez eux. « Les travaux vous en empêcheront le temps d'une journée, sur les horaires de travail, et vous serez prévenus à l'avance », les rassure-t-on. Les non riverains, eux, devront passer par la rocade puis la D9435, le long des étangs de Boves et la gare de Longueau. Quant aux bus, autre inquiétude manifestée, des rencontres avec Kéolis sont prévues. « Il s'agit là de la principale pénétrante, de la

« Ces aménagements, nous les attendions depuis des années. » Alain Molliens, le maire de la commune, ne cache pas sa satisfaction. Les travaux de la troisième tranche de la rue Henri-Barbusse, à l'est de la ville, juste avant le rond-point vers Boves et l'A29, vont démarrer. Réunis dans la salle communale le 21 mai, à deux pas de la rue en question, les riverains écoutent les services techniques d'Amiens Métropole. Pour le constat, tout le monde est d'accord. Sur ces 700 mètres, la chaussée est abîmée, la circulation rapide, les bas-côtés détériorés. Sur les solutions, le consensus

première image donnée par la ville, estime Alain Molliens. C'est donc une très bonne chose. Bien sûr, il y aura des désagréments, mais les agents d'Amiens Métropole sont compétents, investis et apportent de bonnes réponses à la population. »

Jean-Christophe Fouquet  
Journaliste JDA



### LE CALENDRIER DES TRAVAUX

**En juin :** travaux sur le trottoir sud, circulation alternée, accès pour riverains et commerces.

**En juillet :** même travaux sur le trottoir nord.

**En août :** réalisation de la voirie. Déviation de la circulation, sauf pour les riverains.

**En septembre :** retour de la circulation, finitions jusqu'en octobre.

Ces travaux de 900 000 € sont pris en charge par Amiens Métropole, le Conseil Général, Cagny et Boves pour une petite partie.

**JMT**  
ALIMENTATION ANIMALE  
AMIENS

**VENTE DE VOLAILLES**

687 Route d'Abbeville  
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h  
**03 22 44 77 53**

**BRASSERIE DU CENTRE**  
Cuisine Traditionnelle élaborée à base de produits frais  
Ouvert du Lundi au Samedi midi

SERVICE TRAITEUR (COCKTAIL DINATOIRE, BUFFET...)

ACCUEIL DE GROUPES (MIDI ET SOIR)  
PLATS À EMPORTER, SOIRÉES PRIVÉES (ANNIVERSAIRE...)

Tél. 03 22 46 71 07  
7 place Jean Jaurès  
80330 Cagny

## UNE CENTAINE DE CAGNYSIENS À L'ÉCOUTE DES CONSEILS DE LA POLICE NATIONALE

Jeudi 19 juin, en vue de sensibiliser la population sur les risques de cambriolage ou de vol dans les résidences, une réunion publique d'information et de prévention a été organisée à la salle des fêtes par la Municipalité et la Police Nationale.

Afin de se protéger, de nombreux conseils ont été formulés aux Cagnysiens venus assister à cette réunion.

«Savoir sécuriser son habitation, renforcer les points d'accès, ne pas laisser d'argent liquide ou de bijoux



facilement accessibles ni de clés de véhicules dans des endroits facilement repérables, fermer portes et fenêtres même pour une absence de courte durée, éviter les signes révélateurs d'absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, prospectus, date

d'absence sur répondeur téléphonique» a rappelé le Capitaine Boquillon.

«Surveiller l'environnement proche, demander à un voisin de confiance de surveiller son domicile en cas d'absence, signaler ses dates d'absence prolongée à la police, signaler toute présence suspecte en composant le 17 (numéro gratuit), autant de thèmes qui ont été abordés par le Capitaine Boquillon, accompagné du Commandant Baszynski et du Brigadier Chef Lecaillé .

Pour diminuer les risques de cambriolage et renouer le lien social entre les habitants, nous devons acquérir certains réflexes et adopter une posture de vigilance et de solidarité entre voisins.

Des dépliants d'information et formulaires « opération tranquillité - vacances» ont été distribués en séance.

Cette documentation est disponible en mairie.

*Martine Rousselle*

### L'expression et la participation des citoyens dans leurs quartiers : le référent quartier

Un problème sur la voie publique, une suggestion, une question concernant votre rue, votre quartier... le référent de quartier sera un interlocuteur privilégié, en lien direct avec la mairie.

Vous êtes intéressé(e), vous souhaitez vous impliquer dans la vie de votre quartier.

Faites-vous connaître en contactant le secrétariat de mairie au 03 22 50 30 00.



**«Ch' BIO Gardin»**  
**LÉGUMES BIO**  
Horaires d'ouverture  
du lundi au jeudi  
de 9h à 12h et de 13h à 16h  
le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h  
Cagny, rue Jean-Marie Tjibaou, direction Amiens

Si vous souhaitez paraître  
dans le **prochain magazine  
d'informations municipales de  
Cagny**, contactez ICM Média au  
**09 67 28 17 33**

# HOMMAGES



## COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945



Le Conseil Municipal a invité la population à assister à la Cérémonie Commémorative du 8 mai 1945 qui a eu lieu au monument aux morts le Jeudi 8 mai 2014 à 11 h 00



*Chaque commémoration nous permet de prendre le temps, un matin, de nous souvenir.*

*Elle nous permet d'être réunis quelques minutes, devant un monument aux morts, et de raconter un peu de l'Histoire de France et certains événements tragiques qui forment notre passé.*

Comme chaque année, de nombreux Cagnysiens se sont rassemblés place Jean Jaurès, devant le monument aux morts afin de commémorer, avec les enfants des écoles, l'armistice de la seconde guerre mondiale.

Après le discours officiel de Mr le Maire Alain Molliens, Nicolas Bernard, Délégué du Souvenir Français accompagné de Michèle Biharé ont relaté des faits historiques concernant la résistance dans notre région, avec les témoignages émouvants des sœurs de la Maison Saint-Joseph et le récit des jours terribles qui ont précédé la libération de Cagny, avec ce 2 septembre 1944, jour où le Lieutenant Marcel Martin, parti en reconnaissance, fut abattu.

C'est avec émotion que les Cagnysiens ont fait la connaissance du petit-fils du Lieutenant Marcel Martin qui a rendu un vibrant hommage à son grand-père.

Nos écoliers ont rappelé les noms des combattants morts pour la France inscrits sur le monument. Après le dépôt de gerbes et la minute de silence, l'hymne de la Marseillaise a été joué à la flûte traversière par le jeune Pierre-Philippe Reverdy et le chant des Partisans a été entonné par les élus et les Cagnysiens.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la Municipalité sous le préau de l'école où était présentée une exposition sur le thème de la résistance.

*Martine Rousselle*



### Hommage au Lieutenant Marcel MARTIN

tué le 2 septembre 1944 lors de la libération de Cagny



Cimetière Saint Acheul

A l'initiative de Nicolas Bernard, Délégué du Souvenir Français, la municipalité de Cagny a rendu un hommage au Lieutenant Marcel Martin en présence de son petit-fils accompagné de son épouse, de deux de leurs enfants, et du porte-drapeau de l'association Rhin et Danube.

Le Lieutenant Marcel Martin, originaire de Citernes repose dans le nouveau cimetière Saint Acheul, partie N. Une plaque commémorative est posée à l'entrée du parc de l'ancien château de Cagny. Le nom du Lieutenant figure sur le monument aux morts ce qui n'est pas courant, car il n'est pas né et n'a pas vécu dans notre village. La salle des fêtes a porté son nom juste après guerre. Actuellement, une rue de Cagny et une rue de Longueau portent également son nom.

**1- Les enfants des écoles rappellent les noms des combattants morts pour la France.**

**2- N. Bernard et M.Biharé relatent les faits historiques.**

**3- Les cagnysiens sont au rendez-vous place Jean Jaurès.**

**4- Mr Martin rend un émouvant hommage à son grand-père.**

**5- Pierre-Philippe Reverdy interprète la Marseillaise à la flûte traversière.**

**6- Le chant des Partisans est entonné par les élus.**

**7- Une exposition est proposée sur le thème de la résistance.**

**8- Un vin d'honneur est offert par la municipalité.**



Dès 1943, le village de Cagny regroupe plusieurs membres actifs de la résistance. Ce groupe travaille au sein de la 4<sup>ème</sup> compagnie dite de l'Amiénois qui rassemble les communes de Cagny, Saint-Fuscien et Boves. L'unité est composée de Prangers, du Sous-lieutenant Bazin, du Lieutenant Marcel Martin, du Sergent Eugène Philippe, de Grampoix et de Ravel. Le Lieutenant Marcel Martin originaire de Citernes, marié à Joffrette Bécart, habite Saint-Fuscien. Il est cheminot, ouvrier professionnel 1<sup>er</sup> échelon au dépôt de Longueau. Son pseudonyme est Bernard. - Le Sous-lieutenant Ernest Bazin, habite Cagny. Il en deviendra le Maire en 1944. Eugène Philippe originaire de Senlis le Sec est mécanicien chez Gueudet. Il est marié et père de 5 enfants. Agent de liaison pour les FTPF dès janvier 1943, il a pour pseudo «Jean» ou «Pépé». Un signe distinctif lui permet d'être reconnu du réseau: des timbres dépassent toujours de la pochette de son

veston. Après le travail, Eugène sillonne le département pour transmettre au mouvement des messages appris par cœur ou roulés dans une cigarette. Il participe à des réunions clandestines chez son chef «Alexandre», boulevard de Bapaume à Amiens. Sergent en 1944, il réalise de multiples actions contre l'occupant telles que transports et vols d'armes et de munitions, sabotages, déraillements... En particulier à l'approche du débarquement, les hommes du mouvement réalisent à Cagny plusieurs vols d'armes à l'occupant, armes qui sont ensuite acheminées à Amiens en toute discrétion.

Le mois d'août 1944 voit accélérer l'activité militaire dans la région. De nombreux témoignages nous sont laissés par les sœurs de la Maison Saint Joseph : Le 10, un train est mitraillé en gare de Longueau, le 15 les sœurs s'exclament : «Nuit mouvementée, continuel passage d'avions de mort...» le 17, la situation est de plus en plus critique. Les jours suivants sont plus terribles encore, les combats se rapprochent. Sœur Jean de la Croix parle de sabotages le 21 août. Le 28, les pistes d'aviation de Glisy se font détruire à coup d'explosifs, la Maison St Joseph tremble...! Les allemands prépareraient-ils leur départ ? Les 2 jours suivants, la vie du village est marquée par un passage incessant de camions militaires camouflés. Les allemands fuient en masse, en se protégeant du danger aérien ; ils deviennent maîtres du camouflage en recouvrant leurs véhicules de branchages fraîchement coupés. D'autres énormes déflagrations se font entendre du côté de Boves et de Glisy... Les cagnysiens se réfugient dans les abris toute la journée. Le trajet à Amiens est impossible. Les détonations se font entendre de tous les côtés... La situation est confuse. Le 31, des tirs sont entendus jusque 10h du matin. Des membres de la 4<sup>e</sup> compagnie de FTP à Saint-Fuscien prennent le contrôle d'un local du château. 17 soldats allemands se rendent.

A midi, les cloches se font entendre, c'est la Libération ! les éléments de la 2<sup>e</sup> Division Blindée Britannique font leur entrée dans Amiens.

Les sœurs de la Sainte Famille d'Amiens mentionnent : « Le vendredi matin, 1<sup>er</sup> septembre 1944, on arrêtait 2 soldats allemands qui s'étaient cachés dans les arbres du jardin ».

Deux jours après la Libération de Cagny, le 2 septembre, 2 soldats allemands apparus dans le jardin des sœurs de la Maison St Joseph se réfugient dans le parc du château de Notre Dame. Le groupe local de résistants FTP de Prangers l'apprenant, décide avec le Lieutenant Martin, le Sous-lieutenant Bazin, Eugène Philippe, Grampoix et Ravel d'intervenir. Ils quittent St Fuscien à bord d'une voiture prise aux allemands et arrivent sur la place de Cagny. C'est la chasse à l'homme. Le Lieutenant Martin, parti en reconnaissance dans le parc, est abattu. Aussitôt, les allemands prennent la fuite par les marais. Ce fut le dernier combat que le village ait connu. Son corps est transporté vers le cimetière St Acheul d'Amiens. Les militaires britanniques présents le long de la route, lui rendent hommage.

*Extrait du texte écrit et lu par Nicolas Bernard accompagné de Michèle Biharé*

M. et Mme MARTIN Thierry  
3 rue de la Vistule  
62800 Liévin  
Tél.: 09 50 60 64 36  
Portable: 06 52 63 09 01  
Courriel: mtthy@fr.fr

Mairie de Cagny  
A l'attention de Monsieur le Maire M. Molliens  
Rue Marcel MARTIN  
80330 Cagny

Liévin, le 19 mai 2014,

Monsieur le Maire,

Je tenais à vous renouveler mes remerciements pour cette commémoration du 8 mai 1945. Vous avez mis à l'honneur mon grand-père le lieutenant Marcel MARTIN et je n'ai pas de qualificatif assez fort tant je vous en suis reconnaissant.

Fier de mon grand-père, il a eu les honneurs qu'il mérite et je pense que de là où il est il doit être fier de moi et vous être reconnaissant.

Cagny restera la ville de mon cœur là où en quelque sorte mon histoire a commencé. Alors Monsieur le Maire, je me rendrai à Cagny toutes les fois qu'il me sera possible et toutes les fois que vous m'invitez pour toutes animations que vous organiserez sur votre commune.

Remerciez encore votre équipe municipale mais également les Cagnysiens et Cagnysiennes qui nous ont fait l'honneur d'être présent ce jeudi 8 mai 2014.

En espérant vous revoir très bientôt, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleurs sentiments.

M. Thierry MARTIN



## Hommage à Jacques BOUCHER

16 juin 1972 - 16 juin 2014

Il y a 42 ans jour pour jour une terrible catastrophe ferroviaire endeuilla la Picardie. En fin de journée, suite à un éboulement, deux autorails se percutent à 100 km/h sous le tunnel de Vierzy près de Soissons. Le bilan est très lourd 108 morts et 111 blessés.

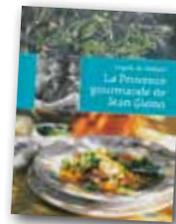
Jacques Boucher, domicilié rue de la garenne, un des conducteurs de ces trains, perd la vie dans cet accident.

Un hommage lui a été rendu, le 16 juin, au cimetière de Cagny en présence de ses enfants, de sa famille, de ses amis, de Monsieur le Maire, de l'amicale des agents de conduite de la SNCF et de ses anciens collègues de travail.





## DÉDICACE À LA BIBLIOTHÈQUE JEAN GIONO



**Samedi 24 mai**, la bibliothèque Jean Giono accueillait Sylvie Giono, la fille cadette de l'écrivain manosquin, pour la présentation et la dédicace de son nouveau livre « la Provence gourmande de Jean Giono ».

Elle y reconstitue le cahier des recettes familiales, nous sommes en pleine Provence, l'huile d'olive et les collines pleines de senteurs qui étaient le quotidien et le bonheur de son père. Elle y ajoute ses souvenirs et des photographies de l'album de famille, ainsi que de savoureux textes choisis

dans l'oeuvre de son père. Anecdotes et extraits littéraires retracent l'atmosphère d'une maison au moment du plaisir simple des repas partagés, où Jean Giono, écrivain gourmand, devenait conteur.

Un verre de l'amitié a été offert aux nombreuses personnes présentes.

Madame Giono a ensuite pris son repas à la Brasserie du Centre de Cagny, dont le menu a été élaboré avec les recettes de son livre.



## PETIT BESTIAIRE DES ARTS



La journée portes ouvertes du 14 juin à la bibliothèque Jean Giono, qui proposait un jeu-concours ayant pour thème la représentation des animaux dans les principaux arts : Architecture, sculpture, peinture, musique, poésie, cinéma théâtre-photographie-télévision, bande dessinée, fut un bon prétexte pour petits et grands de passer un agréable moment de recherches et une opportunité pour les éternels curieux de tester, compléter ou réviser ses connaissances de manière ludique.

Sur une quarantaine de visiteurs, douze adultes (dont cinq cagnysiens) ont répondu aux questions imaginées par les bibliothécaires qui ont procédé en fin de journée à la remise des prix aux meilleurs concurrents, autour d'un pot convivial.

Quant au concours Jeunesse, les enfants de CM1 et CM2 qui y ont participé ont été tous récompensés de leurs efforts.



## « JOUONS AVEC LES MOTS »

*Rencontres d'écriture à la bibliothèque Jean Giono*

Durant neuf séances, à raison d'une par mois, quelques habitants de Cagny ou extérieurs au village se sont retrouvés à la bibliothèque pour « jouer avec les mots ».

La règle du jeu de ce cycle consistait à produire un court écrit (appelé autrefois rédaction...) sur un thème choisi parmi trois propositions, en utilisant obligatoirement un vers connu d'une poésie, imposé, et quinze mots tirés au sort, auxquels s'ajoutait un objet insolite...

Le résultat fut un ensemble de textes très différents, non dénués d'humour, au gré de la fantaisie et de l'imagination de chacun.

Aucun jugement, aucun caractère scolaire : un simple moment convivial de plaisir partagé.

Fortes de cette expérience enrichissante, il nous a été demandé de la renouveler après les grandes vacances. L'information sera diffusée courant septembre.

*Michèle Biharé*



### LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE :

le mardi de 17 à 19 h

le mercredi de 10 à 12 h et de 15 à 18 h

le samedi de 10 à 12 h

les vacances scolaires :  
le mardi soir uniquement

## LES CAGNYSIENS ONT DU TALENT...

23 élèves de CAGNY fréquentent l'école de musique Amadeus de Boves.



Mise à l'honneur des élèves de l'école de musique Amadeus de Boves, le samedi 1<sup>er</sup> février à l'auditorium Dutilleux d'Amiens

L'Orchestre à Vent de l'école Amadeus de Boves dans lequel jouent 4 adolescents de Cagny : Laury CONTE, Jules LABELLE, Matthieu BECUE et Thomas WIELGOSIK, a obtenu le dimanche 18 mai 2014 à Feuquières en Vimeu le 1<sup>er</sup> prix en 1<sup>ère</sup> division au concours national des ensembles musicaux avec les félicitations à l'unanimité du jury. C'était un grand challenge voulu par Samuel CARO, chef d'orchestre, car c'est la première fois que l'Orchestre à Vent Amadeus se présente à un concours.

Félicitations à l'orchestre et à nos 4 ados.

*Isabelle Bécue*



Le couple picard Catherine Mohr et Xavier Feret, compétiteurs de danse sportive et artistique du Club Espace Danse de Cagny a, pour la 3<sup>ème</sup> fois de la saison, remporté une nouvelle médaille lors des derniers Championnats de France.

- Médaille d'Or en dix danses sportives à Montpellier le 26/10/2013
- Médaille d'Or en danses latino américaines à Bagnols sur Cèze le 15/03/2014
- Médailles de Bronze en danses standards à Metz le 17/05/2014 (1<sup>ère</sup> participation du couple, en Championnat de France, dans cette discipline).



### les Chrysalides

Etablissement d'accueil pour adolescents polyhandicapés

31, rue Henri Barbusse  
80330 CAGNY

**Tél. : 03 22 47 35 27**

**Cottenchy**

La

## Ferme du Paraclet

**Point retrait ouvert**

**Au coeur du lycée agricole le Paraclet, la ferme, depuis quelques années, élève et commercialise plusieurs produits disponibles aujourd'hui dans son magasin.**



LE PARACLET  
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL  
D'INTERCOMMUNALITE AGRIKOLE

**Le point retrait est ouvert**

le vendredi de 15h30 à 18h30

le samedi de 10h00 à 12h00



Tél. 03 22 35 30 05 - 06 48 08 77 50  
laferme@leparacletamiens.fr



Mon marché en ligne

# MANIFESTATIONS, FESTIVITÉS



## LES OEUFS DE PAQUES

Le dimanche 20 avril, une quarantaine d'enfants ont participé à la chasse organisée par le comité des fêtes. Après un rassemblement place de l'église où ils ont été accueillis par la présidente Isabelle Bécue, les enfants et les participants se sont retrouvés dans le superbe parc de la maison St Joseph.

Soeur Marie de la Croix, après quelques mots d'accueil chaleureux, a donné le «top départ» à tous les enfants curieux et impatients de découvrir les oeufs et les friandises.

*Véritable tradition en période de Pâques, la chasse aux oeufs s'organise différemment selon les pays ; en France et en Belgique, les cloches apportent les oeufs de Pâques, alors qu'en Allemagne et en Autriche, ce sont les lapins qui ramènent les oeufs. Quant aux petits anglais, il vont de maison en maison chercher les oeufs.*

M.R.

### Les membres du Comité des Fêtes



### Accueil de Sœur Marie de la Croix



### Les enfants avant le top départ



## CHALLENGE SÉBASTIEN LOY

Le 21 avril dernier, c'était la 21<sup>ème</sup> édition du Challenge Sébastien Loy. Ce tournoi de football a réuni des équipes de catégorie U 11 (moins de 11ans) du département qui se sont affrontées durant toute la journée. Cette année le beau temps était de la partie et c'est l'équipe du Sud Ouest Amiénois Olympique qui l'a emporté devant Camon et l'AS2A (Allery/Airaines). Une fois de plus, les bénévoles du club de l'ES Cagny ont donc mené à bien cette journée avec une organisation bien huilée depuis 21 ans que cette manifestation perdure maintenant.

Les membres du club remercient la municipalité pour l'aide et le soutien indéfectible qu'elle ne manque pas d'apporter à cette journée sportive et festive pour les enfants et leurs supporters. La remise des récompenses s'est déroulée à la Salle des Fêtes avec la participation du Maire nouvellement élu et du vice-président aux Sports de la Métropole qui soutient elle aussi cet événement majeur dans la vie du club. Rendez-vous pour la 22<sup>ème</sup> édition qui aura donc lieu le lundi de Pâques 2015.



L'équipe de Cagny

## UN APRÈS-MIDI FOOTBALLISTIQUE



Le 28 juin dernier, comme tous les ans en fin de saison, un après-midi footballistique a eu lieu au Stade René Roussel. A partir de 14 h00 tous les jeunes joueurs du club, de 5 à 17 ans, ont été accueillis avec leurs parents afin de leur présenter le nouveau Projet Sportif du club concernant plus particulièrement les jeunes. En effet le club tient à se structurer davantage afin d'offrir aux licenciés une qualité de « services » digne des grands clubs métropolitains... quitte à les dépasser dans un avenir proche ! Suite à cette présentation, plusieurs séances d'entraînement ont été proposées aux jeunes joueurs présents. Suite à celles-ci, la traditionnelle rencontre entre parents et enfants qui suscite toujours autant d'engouement et d'engagement ... toujours dans la convivialité bien sûr !

Cet après-midi s'est terminé par un apéritif suivi d'un barbecue. Bref, un après-midi plein de réussite, de convivialité, de camaraderie et de bonne humeur... même les averses n'ont pas réussi à ternir l'ambiance. Bonne surprise, certains joueurs partis pour telle où telle raison il y a quelques temps se sont retrouvés pour bâtir une équipe U18 qui donnera le meilleur d'elle-même pour défendre haut et fort les couleurs de notre club : l'ES Cagny. Venez nombreux encourager ces jeunes pousses l'an prochain autour du Stade René Roussel et... « Allez Cagny ! »

Jean-Pascal Compagnon



## TOUR DE LA SOMME, les 29, 30 et 31 mai...

### Les 3 jours de la Somme sont un des challenges 2014 de l'Espoir Sportif de Cagny

Le départ a été donné chaque jour du stade municipal de Cagny.



Le jeudi 29 mai, le «**circuit des Evoissons**», 80 km, qui a permis de rouler sur un parcours bucolique avec quelques difficultés,



Le vendredi 30 mai, «**la forêt de Crécy**», 170 Km, avec pique nique en forêt,



Le samedi 31 mai, direction «**Fonsomme**», 200 km, la commune source de la Somme, un lieu à découvrir en famille.

Des coupes ont été distribuées aux cyclistes les plus méritants, les plus éloignés, et au club le plus représenté. «*Ce challenge est dédié à Gérard Douay, qui vient de nous quitter et qui était un fidèle cycliste de Cagny*» précise Christine Delattre, présidente du club. «*Un grand merci aux bénévoles qui préparent la restauration, à Amiens Métropole, ainsi qu'à la commune de Cagny pour le prêt de matériel*».

M.R.



## LA REDERIE DE PRINTEMPS



La réderie organisée le dimanche 8 juin, par le nouveau comité des fêtes, a bénéficié d'une température estivale et a remporté un énorme succès. Tous les emplacements ont été rapidement réservés. Dès 6 heures du matin, chaque équipe s'affairait afin que tout soit prêt pour rendre un service rapide et de qualité.

Ce sont plus de 30 personnes qui ont participé à l'organisation de ce moment festif pour le plaisir des exposants et des visiteurs.

Prochaine réderie le dimanche 28 Septembre 2014.

Isabelle Bécue



# MANIFESTATIONS, FESTIVITÉS

## LA RANDONNÉE THÉMATIQUE



C'est par une belle matinée que la première randonnée à thème organisée par le comité des fêtes s'est déroulée ce samedi 28 juin.



Le départ a été donné à 9h de l'espace Jean Cotrel et la soixantaine de participants emmenés par le guide du jour, Alain Molliens, ont pu découvrir en 2 heures notre village tel qu'il était au début du siècle dernier. Les explications ont été données sur les 3 horloges de notre église, le château, la rue Frédéric Wasse, la source de la fontaine, la «muche», l'institut des missions..... et une présentation détaillée de la coupe géologique du bois de la garenne.

A l'issue de cette promenade historique appréciée par tous, le comité des fêtes a offert le pot de l'amitié. Rendez-vous est déjà pris pour une nouvelle randonnée avant la fin de l'année.

*I.B.*



## LA KERMESSE DE L'EHPAD



Le samedi 28 juin après-midi se déroulait la kermesse de la Maison Saint-Joseph organisée par le personnel et les résidents. Dans la vaste salle de réception décorée, les visiteurs pouvaient découvrir, admirer et acheter les nombreuses confections artisanales, les superbes compositions florales, ainsi que les fameuses confitures «le royal St Joseph» et la pâtisserie maison, le tout réalisé par les résidents.

De nombreux stands de jeux picards permettaient de passer un bon moment convivial..

Les bénéfices de cette kermesse contribueront à financer une partie des animations et des sorties tout au long de l'année...

*M.R.*



## ON CHANGE DE RYTHME !

## VIE SCOLAIRE

La rentrée 2014 va connaître un grand changement. La commune se lance dans les nouveaux rythmes scolaires et s'adapte conformément à la nouvelle loi.

### • des nouveaux horaires de classe et une scolarité le mercredi matin

- lundi, mardi, jeudi : matin : 8h45 - 12h..... après-midi : 13h45 - 15h45
- mercredi matin : 9h - 12h

• **des activités périscolaires** GRATUITES et facultatives proposées dès la fin des cours de 15h45 à 17h les lundis, mardis et jeudis (par exemple : initiation à la calligraphie, à l'espagnol, au football, activités autour du jardin, découverte de la lecture plaisir, gymnastique...)

• **une garderie** assurée pour les élèves ne participant pas aux activités périscolaires.

• **une convention passée entre Cagny et Boves** permettant à l'école de Cagny, d'accueillir des enfants de Boves résidant dans le périmètre de notre agglomération (lotissement Médicis, lotissement des peupliers) et permettant l'accueil des enfants de Cagny au centre de loisirs de Boves lors des journées non scolarisées.

Tous ces points ont été abordés en détail lors d'une rencontre organisée par la municipalité et les enseignants, le mercredi 4 juin à la salle des fêtes avec les parents des élèves.

L'enjeu est de préparer et réussir la mise en place du nouveau dispositif prévu pour la rentrée de septembre 2014.

M.R.



## LA KERMESSE DE L'ÉCOLE "La journée des enfants et de la famille"



Pour marquer la fin de l'année scolaire, l'association des parents d'élèves a organisé, le samedi 14 juin, la kermesse de l'école favorisée cette année encore par le beau temps. Au programme dès 11 heures, sur le parvis de la mairie, les enfants ont interprété des chansons apprises au cours de l'année, comme «les roses de Picardie», «envole-moi» ou la célèbre chanson de Stromae : «Papaoutai». Après la remise des cadeaux aux élèves de CM2 qui quittent l'école de Cagny pour entrer au collège, un apéritif et un repas «barbecue» se sont tenus dans la cour de l'école.

L'après-midi a permis de participer, en famille, aux nombreux jeux proposés. Petits et grands ont tenté leur chance lors du tirage au sort des programmes et essayer de gagner le fameux panier garni !

Le bénéfice de cette journée permet de contribuer aux sorties et activités des enfants durant l'année scolaire.

*Je suis très content de cette année scolaire et j'ai hâte d'être au collège... Tom*

M.R.

*Merci pour toutes ces choses que j'ai apprises pendant ces années ...Valentine*

*J'ai eu des professeurs qui ont été super ainsi que notre directrice.....je suis un peu triste de devoir quitter cette école.....merci à tous les profs pour toujours....Pierre Philippe*

*Je suis contente de partir au collège pour me faire d'autres amis et apprendre d'autres choses mais l'école primaire va me manquer quand même car certains amis restent à l'école.... Nikky*

*J'ai hâte d'être au collège mais je ressens une certaine tristesse de quitter cette école au revoir... Gaetan*

# LA PAROLE À L'OPPOSITION

## LA LISTE «AGIR POUR CAGNY»

ne souhaite pas s'exprimer dans ce bulletin

## LA LISTE «AGISSONS ENSEMBLE POUR CAGNY»

Bien gérer au quotidien : une exigence pour préserver l'avenir

Les élections municipales ont rendu leur verdict le 30 mars dernier. Je tiens, ici, à remercier les électeurs qui ont fait confiance à la liste « Agissons ensemble pour Cagny », conduite par Christian Bacquet. Je salue d'ailleurs l'engagement de Christian qui, après 19 années passées au service de la commune a décidé de donner la chance à d'autres de le représenter, malgré la déception du résultat.

Je salue également l'esprit démocratique de la majorité qui a accepté de laisser cette tribune d'expression libre à l'opposition municipale. Bien que légitime, le geste n'en est pas moins à souligner.

J'entends assumer pleinement mon rôle de représentant de cette équipe. Animés de l'esprit d'intérêt général, seule la situation de la commune de Cagny nous préoccupe. Je mènerai donc une opposition constructive et fidèle à ce que nous avons défendu tout au long de la campagne.

J'en ai apporté la preuve dès le premier Conseil Municipal, en signalant au Maire qu'il avait la possibilité de s'attribuer une indemnité brute légèrement en baisse pour éviter une dépense importante à la commune en termes de charges: cela représente une économie de 6 000 € par an..

Pour autant, nous n'en demeurons pas moins soucieux quant à la gestion du quotidien et la préservation de l'avenir de notre commune. Le premier budget voté par la nouvelle majorité a malheureusement renforcé nos inquiétudes.

En cette époque délicate, où l'argent public se fait rare, la rigueur et la responsabilité sont nécessaires.

Or, les dépenses courantes de l'année 2014 sont supérieures aux recettes de cette même année. L'exercice 2014 est déficitaire de plus de 55 000 €.

Le nouveau Maire nous propose un budget faussement équilibré. En effet, c'est l'excédent des années précédentes, issu de la gestion de l'équipe sortante, qui permet aujourd'hui de maintenir le budget à l'équilibre ! Sans cette réserve le budget de la commune serait en déficit... Je laisse imaginer aux cagnysiens la situation dans les deux années à venir une fois que l'excédent aura été utilisé! C'est manquer singulièrement de responsabilité, ce que nous ne pouvons nous permettre.

La gestion d'une commune ne s'improvise pas, elle doit être exemplaire.

Jean Pierre VATIN  
Conseiller municipal

## DROIT DE RÉPONSE

Comme je l'ai expliqué dans mon éditorial, je souhaite laisser un espace d'expression aux deux listes qui se sont présentées aux dernières élections municipales et qui ont des représentants au sein de votre Conseil Municipal.

C'est ma conception de la démocratie et je considère que cela est parfaitement légitime.

Par contre, je n'accepte pas que certains élus de cette opposition municipale profitent de cet espace pour tenir ce genre de propos.

Comment peut-on déjà reprocher à l'équipe nouvellement élue, comme le fait un élu de la liste « agissons ensemble pour Cagny », un exercice 2014 « déficitaire de plus de 55000 Euros » alors que ce même élu loue l'engagement pendant 19 ans au service de la commune de notre ex adjoint aux finances avec qui il s'était présenté aux dernières élections avec le résultat que nous connaissons.

Les dépenses importantes de 2014 concernent comme vous le savez la 3eme tranche de la rue Henri Barbusse et seront financées comme prévues par le report des années précédentes.

Comment peut-on déjà, alors qu'il ne s'agit que d'un budget prévisionnel établi, calendrier oblige, moins d'un mois après notre élection, annoncer la catastrophe dans les 2 années à venir alors que nous n'avons fait aucune dépense autre que ce qui avait été prévu par l'équipe précédente et son adjoint aux finances, et que nous faisons, depuis notre élection, une chasse au gaspillage qui

n'a jamais été faite auparavant et en particulier un audit de tous les bâtiments communaux avec de nombreuses pistes d'économie.

Comment peut-on tenir des tels propos « le nouveau maire propose un budget faussement équilibré, c'est manquer singulièrement de responsabilité, la gestion d'une commune ne s'improvise pas... » alors que l'on se gausse de mener une « opposition constructive ».

Comment ce monsieur peut nous reprocher un manque d'exemplarité « la gestion d'une commune doit être exemplaire » alors que notre liste était la seule des trois à proposer, par souci d'économie, la diminution du nombre d'adjoints, et que j'ai depuis accepté dans l'intérêt de la commune de diminuer à 2 reprises l'indemnité versée au Maire (conseils municipaux des 4 avril et 20 juin).

Comment enfin peut-on écrire « animé de l'esprit d'intérêt général je mènerai une opposition constructive » alors que son seul but et sa seule stratégie est à l'évidence de critiquer et de dénigrer.

A l'évidence, pour ce monsieur, la campagne des municipales n'est pas terminée.

La gestion d'une commune doit être exemplaire, c'est vrai, et appartenir à une équipe municipale c'est aussi et surtout travailler, être présent sur le terrain et pas seulement se contenter de faire quelques déclarations en Conseil Municipal ou distiller des phrases assassines.

Maintenant, passons à autre chose !

Alain Molliens  
Maire

## MARIAGES Ils se sont unis...



Le 3 mai 2014, Monsieur le Maire Alain MOLLIENS a procédé à sa première célébration de mariage en unissant Laure FLAMANT (fille de notre secrétaire de mairie Bruno FLAMANT) et Bertrand CHEVIN.



Michèle TERRAIL et Christian BOUCHER  
le samedi 24 Mai 2014



Elodie MILOCHE et Philippe VAN HUL  
le samedi 7 Juin 2014



Christèle KETTERLE et Pascal LE GUEN  
le samedi 21 Juin 2014

## NAISSANCES

### Bienvenue à...

Lou BOUTTE THIEBAUT née le 5 janvier  
Emie MORTREUX née le 8 janvier  
Matéo PERROT né le 17 mars  
Mathys DUPONTRoue GOBERT né le 13 juin

## DÉCÈS

### Ils nous ont quittés...

Gilberte TILLOLOY  
Vve GAVOIS le 7 janvier  
Gilbert PRONIER le 10 janvier  
Abdelkader BOURZAMA le 15 janvier  
Jean Claude LANDRON le 6 février  
Dominique DUQUENNE le 17 février  
Janine CHAMPAGNE  
Vve VENET le 11 mars  
Albert RAMBUR le 21 mars  
Marianna KNAPCZYK le 10 avril  
Emilie GORENFLOS le 11 avril  
Marthe LEPLAT le 1er mai  
Ida SABRE  
Vve RAMBUR le 8 mai  
Bernard DAUBRY le 9 mai  
Daniel DEVIS le 11 mai

## AGENDA Les dates à retenir...

 **En raison de la finale de la coupe du monde, le feu d'artifice n'aura pas lieu.**

**14 juillet : Commémoration** - rendez-vous espace Jean Cotrel à 11 heures

**28 septembre : Réderie d'automne**

**11 novembre : Armistice de 1918** - rendez-vous espace Jean Cotrel à 11 heures

**29 et 30 novembre : Exposition peinture**

**5 décembre : Téléthon** : chorale à l'église de Cagny

**14 décembre : Noël des aînés**



Vos documents gratuits grâce à la régie publicitaire

### Particuliers et professionnels

Entêtes de lettre - Cartes - Dépliants - Flyers - Chemises - Affiches  
Blocs - Carnets - Brochures - Etiquettes - Liasses - Plaquettes  
Personnalisation de documents - Mailings - Routage...

### Objets publicitaires

Impression numérique - Petits et grands formats

Centre OASIS - DURY - 1 allée de la Pépinière - RDC - Bât Passiflore - 80000 AMIENS

Tél. : 09 67 28 17 33 - Fax : 03 22 38 82 18 - Email : commercial@icmmedia.fr

Si vous souhaitez paraître  
dans le **bulletin municipal**  
de Cagny,  
contactez-nous au  
**09 67 28 17 33**

# CAGNY PRATIQUE

## NUISANCES SONORES



### Petit rappel....

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, scarificateurs, raboteuses ou scies mécaniques, (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que de 8h à 12h et de 14h à 19h du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi, de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés. (arrêté municipal du 8 juin 2006).

## DEJECTIONS CANINES : UN GESTE CITOYEN



La Municipalité invite les propriétaires d'animaux de compagnie à faire un geste civique afin de maintenir nos trottoirs, nos rues et espaces verts propres et agréables.

En ramassant les déjections de votre fidèle compagnon, vous participez non seulement à la protection de l'environnement mais aussi à la prévention des risques sanitaires.

## RAMASSAGE DES BRANCHAGES

Le 4<sup>ème</sup> jeudi de juin à novembre

Branchages : pour les coupes de petit et moyen volume (branchages de moins de 80 cm de long et moins d'1 cm de diamètre, rassemblés en fagots et liés).

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le 3<sup>ème</sup> jeudi de mars, juin, septembre et décembre.

**ASTREINTE TÉLÉPHONIQUE :**  
en dehors des heures  
d'ouverture de la mairie,  
pour toute urgence,  
composez le  
☎ **06 85 58 64 93**



Mairie de CAGNY - Place Emile Zola - 80330 CAGNY ☎ 03.22.50.30.00 - Fax : 03.22.50.30.04  
E.mail : [mairie.cagny@amiens-metropole.com](mailto:mairie.cagny@amiens-metropole.com) - Site internet : [www.ville-cagny.fr](http://www.ville-cagny.fr)

Heures d'ouverture :  
du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30 - le vendredi de 11h30 à 15h